

Programme des trois journées

Vers un système de retraite moderne équitable et durable

16 au 18 septembre 2026 Hôtel Karibe Port-au-Prince

Comité scientifique - Version du 11 septembre 2026

Programme Journée 1
Comprendre l'ONA et établir le diagnostic du régime général de retraite

Horaire	Durée	Activité ou intervention	Responsable ou intervenant
8h30–9h00	30 min	Accueil, inscription et installation des participants	Comité d'organisation et équipe d'accueil
9h00–9h10	10 min	Ouverture protocolaire et présentation du déroulement de la journée	Maître de cérémonie
9h10–9h15	5 min	Invocation et hymne national	Comité d'organisation
9h15–9h25	10 min	Discours d'ouverture et mot de bienvenue	Madame Lovely FRANCOIS Directeur Général de l'ONA
9h25–9h35	10 min	Discours d'ouverture	Monsieur Marc Elie Nelson Ministre des Affaires Sociales et du Travail
9h35-9h45	10 min	Discours d'ouverture	Monsieur Alix Didier Fils-Aimé Premier Ministre
9h45–10h00	15 min	Pause-café et photo officielle	Comité d'organisation
10h00–10h20	20 min	Conférence introductive : enjeux de la modernisation et de la consolidation du régime général de retraite	Monsieur Guichard DORE Directeur de Cabinet de l'ONA
10h20–10h40	20 min	Loi organique de l'ONA : fondements, attributions et limites actuelles	Panel de la Direction des Affaires Juridiques
10h40–11h20	40 min	Services aux assurés, Affiliation et Cotisations, Gestion des prestations et Relations avec la diaspora : Défis et perspectives	Panel constitué des Directeurs DSS, ONADIASPORA, DOR, DGP Présentation : Me Guillaume et Mme Béliard.
11h20–11h30	10 min	Questions-réponses	Modérateur et membres du panel
11h30–12h10	40 min	Portefeuille de Crédit de l'ONA : Défis et perspectives. Sa modernisation par la création d'une filiale financière spécialisée	Panel constitué des Directeurs : DP, ONAPAM et DF Présentation : M. Virgile, M. Polyte et M. Jacob Jean François
12h10–12h20	10 min	Questions-réponses	Modérateur et membres du panel
12h20–13h05	45 min	Pause-déjeuner	Comité d'organisation
13h05–13h25	20 min	Le Plan de retraite de l'Administration publique : acteurs, enjeux et perspectives	Mme Esther Musac, Direction de la Pension civile - intervention à distance
13h25–13h35	10 min	Questions-réponses	Modérateur et intervenante
13h35–14h05	30 min	État des lieux des systèmes de retraite non contributifs en Amérique latine et dans les Caraïbes et alternatives pour leur extension	Mme Ignacia Abufhele, CEPALC - intervention à distance, en espagnol
14h05–14h20	15 min	Questions-réponses et échanges, avec appui à l'interprétation	Modérateur, interprète et intervenante
14h20–14h30	10 min	Pause de transition et répartition des participants dans les salles	Comité d'organisation
14h30–14h40	10 min	Consignes, objectifs et méthodologie des ateliers	Modérateur
14h40–15h25	45 min	Ateliers parallèles 1 et 2 : discussions, priorisation des enjeux et formulation des recommandations	Participants, modérateurs, experts techniques et rapporteurs — Salles A et B
15h25–15h35	10 min	Finalisation des recommandations et retour en séance plénière	Rapporteurs et équipes d'encadrement
15h35–15h55	20 min	Restitution des ateliers 1 et 2 - 10 minutes par atelier, y compris les réactions	Rapporteur général
15h55–16h00	5 min	Synthèse de la journée, principales conclusions et annonce du programme du Jour 2	Rapporteur général et maître de cérémonie

Programme Journée 2
Concevoir un régime de retraite moderne, équitable et financièrement durable

Horaire	Durée	Activité ou intervention	Responsable ou intervenant
8h30–9h00	30 min	Accueil, inscription et installation des participants	Comité d'organisation et équipe d'accueil
9h00–9h05	5 min	Présentation du programme et des objectifs de la journée	Maître de cérémonie
9h05–9h15	10 min	Synthèse des travaux et principales conclusions du Jour 1	Rapporteur général
9h15–9h35	20 min	La modernisation de l'ONA dans le contexte de la crise de l'État-providence et du néolibéralisme en Haïti	Dr Jean Eddy Saint Paul — intervention à distance
9h35–9h45	10 min	Questions-réponses	Modérateur et intervenant
9h45–10h05	20 min	Répertoire national des métiers et emplois, et valorisation des actifs informels pour une meilleure protection et promotion sociales	M. Guichard Doré et M. Gilbert Buteau
10h05–10h15	10 min	Questions-réponses	Modérateur et intervenants
10h15–10h30	15 min	**Pause-café**	Comité d'organisation
10h30–10h50	20 min	Emploi, informalité et dynamiques démographiques en Haïti : enjeux pour l'élargissement et la viabilité du système de retraite	M. Nixon Jean Baptiste et Mme Mimose Éloi, IHSI
10h50–11h00	10 min	Questions-réponses	Modérateur et intervenants
11h00–11h30	30 min	Orientations et concepts pour consolider les cadres institutionnels des systèmes de retraite dans la région	M. Carlos Maldonado Valera, CEPALC - intervention à distance
11h30–11h40	10 min	Questions-réponses	Modérateur et intervenant
11h40–12h00	20 min	Fiscalité et sécurité sociale : mécanismes de coordination pour élargir l'assiette contributive et renforcer la pérennité du système	M. Carl Edwice Estima, DGI
12h00–12h10	10 min	Questions-réponses	Modérateur et intervenant
12h10–12h40	30 min	Transformation numérique et la gouvernance des systèmes d'information : leviers de modernisation et de performance de l'ONA	M. Harold Narcisse, M. Stéphane Vincent et M. Dupuy Rony Charles
12h40–12h50	10 min	Questions-réponses et échanges avec les participants	Modérateur et panélistes
12h50–13h35	45 min	**Pause-déjeuner**	Comité d'organisation
13h35–13h40	5 min	Consignes méthodologiques et répartition des participants dans les groupes d'atelier	Modérateur général
13h40–14h25	45 min	**Ateliers parallèles 3 et 4** : discussions, priorisation des enjeux et formulation des recommandations	Participants, modérateurs, experts techniques et rapporteurs - Salles A et B
14h25–14h35	10 min	**Pause de transition et recomposition des groupes**	Comité d'organisation et équipes d'encadrement
14h35–15h20	45 min	**Ateliers parallèles 5 et 6** : discussions, analyse des solutions et formulation des recommandations	Participants, modérateurs, experts techniques et rapporteurs - Salles A et B
15h20–15h30	10 min	Finalisation et hiérarchisation des recommandations des quatre ateliers	Rapporteurs et équipes d'encadrement
15h30–15h50	20 min	**Restitution des ateliers 3 à 6** — environ 5 minutes par atelier	Rapporteurs des ateliers et rapporteur général
15h50–16h00	10 min	Synthèse de la journée, présentation des principales conclusions et annonce du programme du Jour 3	Rapporteur général et maître de cérémonie

Programme Journée 3
Élargir la protection sociale et bâtir la feuille de route de la réforme

Horaire	Durée	Activité ou intervention	Responsable ou intervenant
8h30–9h00	30 min	Accueil, inscription et installation des participants	Comité d'organisation et équipe d'accueil
9h00–9h05	5 min	Présentation du programme et des objectifs de la journée	Maître de cérémonie
9h05–9h25	20 min	Les bases de l'actuariat au service d'un régime de retraite équitable et durable en Haïti : principaux enjeux pour l'ONA	M. Djemsy Delphin, actuaire, BRH
9h25–9h35	10 min	Questions-réponses	Modérateur et intervenant
9h35–9h55	15 min	Rôle de la réglementation et de la supervision des assurances. En faut-il une extension vers l'assurance - retraite en Haiti ?	M. Raoul Tribier
9h55–10h15	20 min	Le rôle de la protection sanitaire dans la consolidation du régime général de retraite en Haïti	Dr. Jean Gardy MARIUS
10h15–10h25	10 min	Questions-réponses sur la réglémentation et la protection sanitaire	Modérateur et intervenant
10h25–10h55	30 min	Vers un régime général de retraite plus inclusif	M. Frédéric Leclerc, OIT
10h55–11h25	30 min	Expériences internationales en matière de réformes des retraites	Mme Montserrat Pallares-Miralles, Banque mondiale - intervention à distance en anglais
11h25–11h35	10 min	Questions-réponses conjointes sur l'inclusion et les expériences internationales	Modérateur et intervenants
11h35–11h45	10 min	Pause-café	Comité d'organisation
11h45–12h00	15 min	Menaces pesant sur la pérennité du régime général de retraite en Haiti : Etat des lieux.	Madame Israna Germain
12h00–12h25	25 min	Présentation de trois avant-projets de décret : fraude à la sécurité sociale, modernisation et consolidation du système de retraite et carte nationale de sécurité sociale	M. Demas, M. Guillaume, M. Célestin et M. Doré
12h25–12h45	20 min	Une lecture économique des défis et des réformes nécessaires au financement de la retraite en Haïti	M. Enomy Germain, PROECO HAÏTI
12h45–13h00	15 min	Les outils de bonne gouvernance au service de l'ONA	M. Edouard Paultre, ECC
13h00–13h10	10 min	Questions-réponses	Modérateur et intervenants
13h10–13h55	45 min	Pause-déjeuner	Comité d'organisation
13h45–14h00	5 min	Consignes méthodologiques et répartition des participants dans les groupes d'atelier	Modérateur général
14h00–14h40	40 min	Ateliers parallèles 7 et 8	Participants, modérateurs, experts techniques et rapporteurs-Salles A et B
14h40–14h45	5 min	Pause de transition et recomposition des groupes	Comité d'organisation et équipes d'encadrement
14h45–15h25	30 min	Ateliers parallèles 9 et 10	Participants, modérateurs, experts techniques et rapporteurs-Salles A et B
15h25–15h30	5 min	Finalisation, priorisation et transmission des recommandations	Rapporteurs des ateliers
15h30–15h45	15 min	Présentation des recommandations finales et élaboration de l'ossature de la feuille de route	Rapporteurs des ateliers et rapporteur général
15h45–16h00	15 min	Discours de clôture officielle	Madame Lovely FRANCOIS Directeur Général de l'ONA
16h00-16h15	15 min	Discours de clôture officielle	Monsieur Marc Elie Nelson Ministre des Affaires Sociales et du Travail
16h15-1630	15 min	Discours de clôture officielle	Monsieur Alix Didier Fils-Aimé Premier Ministre

Méthodologie et programme des ateliers

Journée	Titre proposé	Finalité
Jour 1	Comprendre l'ONA et établir le diagnostic du régime général de retraite	Présenter le cadre institutionnel, les missions, les services, les données actuarielles, les acquis et les principales vulnérabilités du régime.
Jour 2	Concevoir un régime de retraite moderne, équitable et financièrement durable	Examiner les paramètres de la réforme, son financement, sa gouvernance, son cadre juridique et son articulation avec les mécanismes complémentaires de retraite.
Jour 3	Élargir la protection sociale et bâtir la feuille de route de la réforme	Tirer parti des expériences internationales, renforcer l'inclusion sociale et arrêter les priorités, les responsabilités et le calendrier de mise en œuvre.

Méthode commune pour la tenue des ateliers

Chaque atelier, composé idéalement de **30 à 40 participants**, sera encadré par :

- un modérateur;
- un expert technique;
- un rapporteur;
- un représentant du comité scientifique comme observateur.

Rôle des personnes chargées d'encadrer les ateliers

- Modérateur : organise les échanges, distribue la parole, veille au respect du temps et recentre les discussions sur les objectifs de l'atelier.

- Expert technique : apporte les éclairages spécialisés, précise les enjeux et accompagne le groupe dans la formulation de recommandations pertinentes et réalisables.

- Rapporteur : consigne les principaux constats, propositions et recommandations, puis prépare et présente la synthèse des travaux en séance plénière.

- Représentant du comité scientifique – observateur : veille à la cohérence méthodologique et scientifique des discussions avec les objectifs du Forum, sans intervenir directement dans la conduite des débats.

Jour 1 – Comprendre l'ONA et établir le diagnostic du régime général de retraite

Atelier 1 — Diagnostic institutionnel et amélioration des services aux assurés

Question centrale :
Quelles transformations organisationnelles et opérationnelles sont nécessaires pour améliorer la performance de l'ONA et la qualité des services offerts aux assurés et aux pensionnés ?

Axes de discussion :

- organisation interne et coordination entre les directions;
- qualité de l'accueil et célérité du traitement des dossiers;
- simplification des procédures administratives;
- numérisation, conservation et sécurisation des archives;
- fiabilité des données sur les assurés, cotisants et pensionnés;
- contrôle des paiements et prévention des erreurs, doublons et fraudes;
- communication, transparence et gestion des plaintes.

Résultat attendu :
Un ensemble de mesures prioritaires pour moderniser l'administration de l'ONA et améliorer la relation avec les usagers.

Atelier 2 — Extension de la couverture et amélioration du recouvrement des cotisations

Question centrale :
Comment accroître durablement le nombre de travailleurs et d'entreprises qui cotisent au régime général de retraite?

Axes de discussion :

- identification des entreprises et travailleurs non couverts;
- intégration progressive du secteur informel;
- affiliation des travailleurs indépendants et des dirigeants d'entreprise;
- simplification des procédures d'immatriculation et de paiement;
- amélioration du contrôle, du recouvrement et du suivi des employeurs;
- utilisation de la Carte de sécurité sociale et du registre national;
- sensibilisation des travailleurs et des employeurs.

Résultat attendu :
Une stratégie graduelle d'élargissement de l'assiette contributive et d'amélioration du recouvrement.

Jour 2 – Concevoir un régime de retraite moderne, équitable et financièrement durable

Atelier 3 — Paramètres techniques et actuariels de la réforme

Question centrale :
Quels paramètres permettraient de concilier adéquation des pensions, équité entre les générations et viabilité financière du régime ?

Axes de discussion :
- âge légal de départ à la retraite;
- durée minimale de cotisation;
- taux de cotisation;
- salaire de référence et période de calcul;
- formule de calcul de la pension;
- droits acquis et modalités de transition;
- mécanismes d'indexation des pensions;
- pénalités et bonifications liées à l'âge de départ.

Résultat attendu :
Des orientations consensuelles concernant les principaux paramètres techniques de la réforme.

Atelier 4 — Financement, placements et équilibre financier du fonds de pension

Question centrale :
Comment renforcer les ressources du régime et assurer une gestion prudente et rentable de ses actifs ?

Axes de discussion :
- amélioration du recouvrement des cotisations;
- diversification des sources de financement;
- politique de placement des réserves;
- gestion des risques financiers et macroéconomiques;
- effets de l'inflation et de la dépréciation monétaire;
- encadrement du portefeuille de crédit;
- suivi actuariel périodique de l'équilibre du régime;
- règles de transparence et de reddition de comptes.

Résultat attendu :
Des recommandations sur le financement, la sécurisation des réserves et la politique d'investissement de l'ONA.

Atelier 5 — Gouvernance, transparence et cadre institutionnel de la réforme

Question centrale :
Quelles règles de gouvernance sont indispensables pour protéger durablement le fonds de pension ?

Axes de discussion :

- clarification des responsabilités du conseil, de la direction générale et des structures techniques;
- autonomie de gestion et protection contre les influences politiciennes;
- normes de contrôle interne et de gestion des risques;
- audit comptable, financier et actuariel;
- publication annuelle des performances;
- professionnalisation de la gestion des placements;
- participation des assurés, employeurs et partenaires sociaux;
- mécanismes de surveillance et de sanction.

Résultat attendu :
Un socle de principes de bonne gouvernance à intégrer dans les textes et les pratiques de gestion.

Atelier 6 — Régimes complémentaires et mécanismes de retraite adaptés

Question centrale :
Quels dispositifs complémentaires peuvent renforcer la protection financière des travailleurs à la retraite ?

Axes de discussion :

- organisation du régime complémentaire de retraite;
- fonctionnement d'un système par points;
- fixation des valeurs d'achat et de service du point;
- cotisations volontaires et participation des employeurs;
- articulation entre régime général et régime complémentaire;
- rôle des assurances et des institutions financières;
- modalités de liquidation : rente, capital ou formule mixte;
- mécanismes de supervision et de protection des cotisants.

Résultat attendu :
Des orientations pour structurer un régime complémentaire accessible, sécurisé et convenablement réglementé.

Jour 3 – Élargir la protection sociale et bâtir la feuille de route de la réforme

Atelier 7 — Protection sociale des travailleurs informels et des populations vulnérables

Question centrale :
Comment construire un continuum entre assistance sociale, assurance sociale et retraite ?

Axes de discussion :

- couverture des travailleurs informels, saisonniers et indépendants;
- prise en compte des femmes, des personnes handicapées et des travailleurs à faibles revenus;
- pensions sociales ou mécanismes non contributifs;
- régimes contributifs simplifiés;
- subventions publiques ciblées;
- articulation entre l'ONA, le FAES et les autres institutions sociales;
- identification des bénéficiaires à travers les registres sociaux;
- accompagnement de la transition de l'informalité vers la formalité.

Résultat attendu :
Une proposition d'architecture inclusive combinant mécanismes contributifs et non contributifs.

Atelier 8 — Cadre juridique, réglementation et supervision du système de retraite

Question centrale :
Quelles adaptations légales et réglementaires sont nécessaires pour mettre en œuvre la réforme et protéger les droits des assurés ?

Axes de discussion :

- révision du cadre légal de l'ONA;
- définition des catégories obligatoirement assujetties;
- reconnaissance et sécurisation des droits acquis;
- réglementation des régimes complémentaires;
- contrôle et supervision des organismes gestionnaires;
- traitement des litiges et voies de recours;
- protection des données personnelles;
- cohérence entre sécurité sociale, fiscalité, droit du travail et assurance.

Résultat attendu :
Une liste hiérarchisée des textes législatifs et réglementaires à adopter ou à réviser.

Atelier 9 — Transformation numérique, données et pilotage du régime

Question centrale :
Comment utiliser la technologie et les données pour améliorer l'affiliation, le recouvrement, le service des prestations et le pilotage actuariel ?

Axes de discussion :
- mise en place d'un système d'information intégré;
- déploiement de la Carte de sécurité sociale;
- interconnexion avec l'ONI, la DGI, le MEF et les autres institutions;
- fiabilisation des fichiers des assurés, employeurs et pensionnés;
- dématérialisation des cotisations et des prestations;
- sécurité informatique et protection des données;
- production régulière d'indicateurs statistiques et actuariels;
- dispositif de suivi-évaluation de la réforme.

Résultat attendu :
Une feuille de route pour la transformation numérique et la gouvernance des données.

Atelier 10 — Feuille de route nationale pour la réforme du régime général de retraite

Question centrale :
Quelles actions doivent être engagées, par qui et selon quel calendrier pour rendre la réforme opérationnelle ?

Axes de discussion :
- consolidation des recommandations des trois journées;
- identification des mesures prioritaires;
- classement des actions selon leur horizon de réalisation;
- désignation des institutions responsables;
- conditions juridiques, financières, techniques et politiques;
- mécanisme de concertation avec les partenaires sociaux;
- dispositif de suivi, d'évaluation et de reddition de comptes;
- stratégie de communication et d'adhésion à la réforme.

Résultat attendu :
Une feuille de route nationale comprenant des actions classées selon trois horizons :
- **court terme : 0 à 12 mois**;
- **moyen terme : 1 à 3 ans**;
- **long terme : 3 à 5 ans**.